

Société d'agriculture du comté de Chicoutimi

Nous remercions M. E. Saint-Hilaire, secrétaire de la Société d'agriculture du Comté de Chicoutimi pour sa liste d'abonnements à la Gazette des Campagnes. Quoique peu considérable, nous avons l'espoir que le nombre d'abonnés augmentera; qu'ensuite elle, suivra l'exemple de la Société d'agriculture du comté de Portneuf qui la première année nous fournissait une liste de 294 abonnés, la 2^e année de 444, et les deux dernières années de près de 600 abonnés.

Actuellement, les sociétés d'agriculture des comtés de Portneuf, de Nicolet No. 1, de Charlevoix et de Chicoutimi, souscrivent à la Gazette des Campagnes. Si les 77 sociétés d'agriculture qui n'ont pas encore souscrit à la Gazette des Campagnes suivent cet exemple, nous pourrions offrir un journal tel que le désirait le Député d'Hochelega, M. Beaubien. Ce Monsieur, dans une Séance de notre Parlement Provincial, témoignait le désir de voir se publier dans notre Province, un journal semblable au Country Gentleman. Il est impossible, avec les seules ressources de 1400 abonnés, parmi lesquels il y a de nombreux retardataires, de publier un journal semblable à celui qui compte 25.000 abonnés payant d'avance.

Avec de l'énergie de la part des sociétés d'agriculture, nous pourrions en arriver là; mais pour cela il faut se mettre résolument à l'œuvre.

L'enseignement agricole en France

Tout ce qui touche à cette question présente un si grand intérêt pour l'avenir de l'agriculture, que nous croyons utile de reproduire ce que dit à ce sujet M. L'abbé de Lavergne, membre de la société centrale de France.

Pour peu qu'on enseigne quelque chose, je ne vois pas pourquoi l'enseignement agricole n'y occuperait pas une place importante au Département de l'instruction publique. Notre système actuel d'éducation est précisément une des forces qui agissent le plus pour détourner les esprits de l'agriculture, comme d'une occupation vile et méprisable que doit fuir soigneusement quiconque a mis le pied dans une école. Ne serait-il pas juste de placer enfin le române à côté du mal? Faut-il donc travailler uniquement à former des avocats, des médecins, des artistes, et surtout des postulants à ces diverses catégories de fonctions publiques, qui, pour si nombreuses qu'elles soient, ne peuvent pas s'accroître aussi vite que les solliciteurs? et après avoir tant fait pour ceux qui pulsent au budget, ne peut-on songer un peu à ceux qui le remplissent?

Les pailles considérées comme litière et comme fourrages

Si le cultivateur ne doit pas faire fi de la théorie, il doit le plus souvent se laisser guider par la pratique, car sans cela il ferait souvent fausse route comme nous le verrons dans un instant.

Cinq sortes de paille sont généralement employées comme litière, ce sont les pailles de blé, d'avoine, d'orge, de seigle et de sarrasin.

Dans ce cas, nous devons avoir recours à la théorie.

La meilleure paille comme litière (il serait peut-être plus juste de dire comme engrais) est

10. La paille d'orge, qui, brûlée, donne: 94 1/2 p. 0/0 de parties combustibles; 5 et demi pour cent de sels divers.
20. La paille d'avoine, qui, à la combustion, donne: 95 1/5 p. 0/0 de parties combustibles; 4 4/5 de sels divers.
30. La paille de seigle, qui, brûlée, donne: 97 p. 0/0 de parties combustibles; 3 p. 0/0 de sels divers.
40. La paille de sarrasin, qui, à la combustion, donne: 97 p. 0/0 de parties combustibles; 3 p. 0/0 de substances diverses.
50. La paille de blé, qui, brûlée, donne: 98 1/2 p. 0/0 de parties combustibles;

pour cent de terre siliceuse; 0/0 de potasse, de soude, etc.

Examinons maintenant les pailles comme fourrages d'après la théorie.

Neuf sortes de pailles sont employées comme fourrages: ce sont les pailles de blé, d'avoine, d'orge, de seigle, de sarrasin, de pois, de vesce, de lentille et de fève.

10. La paille de pois, qui contient 69 0/0 de parties nutritives.
20. " de lentilles, 62 1/2
30. " de vesce, 56
40. " d'avoine, 52 1/2
50. " de seigle, 52
60. " d'orge, 49 1/2
70. " de blé, 48
80. " de fèves, 48
90. " de sarrasin, 46

Voyons maintenant comment sont rangées les pailles pour les bestiaux en général.

La première est la paille de lentilles, qui est mangée avec avidité par tous les animaux, et qui est regardée comme un excellent fourrage, je dirai même comme le meilleur.

La paille de pois, qui convient surtout aux moutons, moins recherchée pour les vaches; elle donne quelque fois des coliques aux chevaux.

La paille de vesce, très-bonne pour les moutons, les chevaux en sont très-friands, les vaches beaucoup moins.

La paille de blé, qui remplace souvent le fourrage pour les chevaux et les moutons; les vaches la recherchent peu.

La paille d'avoine, recherchée par les vaches, beaucoup moins par les chevaux et les moutons.

La paille d'orge est encore mangée par les vaches et les moutons, mais elle ne vaut pas les deux précédentes.

La paille de seigle est encore un peu mangée par les vaches, encore moins par les moutons, et pas du tout par les chevaux.

La paille de fève et de sarrasin n'est pas du tout recherchée par aucun animal.

On voit, d'après ce qui précède, que le cultivateur qui ne voudrait aucun compte de la pratique dans l'emploi des pailles comme fourrages, laisserait perdre dans sa ferme de quoi nourrir un grand nombre de têtes de bétail, lorsqu'il ferait à peine vivre le peu qu'il aurait de bestiaux s'il s'en rapportait exclusivement à la théorie.

Les pailles peuvent se classer dans l'ordre suivant:

Comme fourrage: Pailles de lentille, de pois, de vesce, de blé, d'avoine, d'orge, de seigle, de fève et de sarrasin.

Comme litière: Pailles d'orge, d'avoine, de sarrasin et de blé.

Le fumier de porc

Il existe de très-grands préjugés à l'égard du fumier de porc, que l'on considère dans certains pays comme étant tout à fait de qualité inférieure. C'est là peut-être une erreur qu'il est bon de rectifier.

La Gazette agricole de Hanovre fait connaître le résultat d'une expérience comparative. Un cultivateur a fumé, pendant l'automne, la moitié d'un champ sablonneux avec du guano et l'autre moitié avec du fumier de porc. La partie du champ qui avait reçu l'engrais de porc a donné un produit supérieur à celle qui avait été fumée avec le guano. L'année suivante, cette moitié a pu se faire remarquer par une végétation plus luxuriante.

L'auteur de cette expérience a cru devoir en conclure: 10. que l'engrais d'étable est le meilleur de tous; 20. que le guano a peu de valeur sur les terres sablonneuses; 30. que l'engrais de porc exerce une influence bienfaisante sur cette nature de terres.

Le même expérimentateur reconnaît cependant que les propriétés fertilisantes de l'engrais de porc sont subordonnées au genre de nourriture que ces animaux reçoivent; il admet aussi que cet engrais est plus profitable aux céréales qu'aux légumineuses; enfin il déclare que son action ne dure que trois ans.

Toutes ces affirmations ne nous paraissent pas entièrement concluantes. Le fumier de porc est bien plus chargé d'humidité que le guano; il ne faudrait donc pas s'étonner que ce dernier ne produisit aucun effet pendant une année de sécheresse, tandis